

Expérimentation nationale sur la biosécurité dans les élevages plein air en filières avicoles et porcines

Compte-rendu

Date de réunion : 4 novembre 2025

Rédacteurs : Margaux RUSALEN, Vincent DEPARTOUT

Participants : Nina LEJEUNE (Secrétaire générale de la Confédération Paysanne), Sylvie Colas (Confédération Paysanne), Sandra KARL (Cheffe du Bureau Santé Animale, DGAL), Karen Bucher (Sous-direction Santé et Bien-être animal, DGAL), *Nicolas Rose (ANSES)*

Partenaires du projet : Instituts techniques : IFIP, ITAVI, ITAB / SNGTV / Syndicats : MODEF, CP / ANSES / GDS

Sommaire

- 1) Prises de paroles introductives
- 2) Partie 1 – Retour sur le déroulé du projet sur les travaux autour des grilles d'analyse des risques sanitaires
 - a. Grille PORC
 - b. Grille VOLAILLES
 - c. Recommandations Comité de Pilotage
- 3) Partie 2 – Résultats des travaux sur l'évaluation des mesures alternatives de prévention adaptées au plein air
 - a. Evaluation de la fréquentation des parcours par l'avifaune
 - b. Mesures de réduction du risque sangliers sur les parcours porcins
 - c. Diagnostic et suivi compostage à la ferme pour hygiénisation des carcasses de volailles
 - d. Echanges de pratiques sur zonage / circulation / sas sanitaire
 - e. Surveillance des animaux avec le suivi de l'état sanitaire et zootechnique (biosécurité interne)
 - f. Evaluation de l'évolution de la flore bactérienne endémique dans les bâtiments
- 4) Table ronde – Elevage plein air et biosécurité : quelle prise en compte de leur spécificité dans la réglementation et la recherche ?

Prises de paroles introductives

Introduction de Nina Lejeune

FADEAR – Réseau de l'agriculture Paysanne. 7000 producteurs agricoles accompagnés / an.
Réseau ADEAR mobilisé dans la remontée de données.

Constat initial : la biosécurité est un frein à la dynamique installation sur systèmes plein air.
Découragement face à ces réglementations, inadaptés aux pratiques plein air pour le porc et la volaille, structures diversifiées et commercialisant en circuit-court pour l'essentiel.

Objectif : à l'issue de l'expérimentation, in fine envisager une réglementation mieux adaptée au plein-air

Introduction de Sylvie Colas (éleveuse dans le Gers)

Pacte Grippe Aviaire – 2017 : par dérogations, pour les petits éleveurs plein air, autorisation de ne pas claustre les volailles même en période de grippe aviaire. Publication d'un guide biosécurité diffusé aux réseaux d'accompagnants.

Dans ces contextes d'épizooties, déplore une stigmatisation de la faune sauvage propageant le risque Influenza, qui a appelé et exigé la claustration en 2021-2022 des volailles, ce qui a ainsi occasionné un retour en arrière vis-à-vis des échanges de 2017.

Conséquences : abattage de 22 Mo de volailles, 1 Milliard € d'indemnisation d'éleveurs, tensions montantes, mises en demeures, dénonciations d'éleveurs disposant leurs volailles en plein air, ...

La gestion de la maladie a consisté en des adaptations demandées au plein-air. Difficultés à accepter ces efforts quand les filières intégrées/industrielles participaient à la propagation du virus (excrétion virale de ces bâtiments ventilés et claustrés).

En parallèle, afin d'apporter des garanties de qualité au consommateur, la filière industrielle a besoin d'une image du plein-air.

PigConnect = l'ensemble des éleveurs porc plein air ne rentrent pas dans la grille de biosécurité.

Demande : d'adaptation de la réglementation / de co-construction de ces normes

Introduction de Karen Bucher (Sous-direction SBEA / DGAL)

Compétences : élaboration de la réglementation et politiques publiques sur le sujet de la santé animale

Renforcement de mesures de biosécurité en période de crise épizootique.

Projet initié en 2022 pour tenir compte de ces menaces croissantes IHAP et PPA. Le plein-air dispose de spécificités (durées d'élevages plus longues, parcours plein-air, vente en CC).

3 principaux objectifs :

- Dresser une analyse de risque, accompagner techniquement les éleveurs et référents ;
- Évaluer scientifiquement l'efficacité de ces mesures de prévention ;
- Faire connaître et valoriser les mesures pertinentes et efficaces y compris en proposant à terme des adaptations de réglementation.

Introduction de Nicolas Rose (ANSES)

Contexte sanitaire au démarrage du projet :

- Filière volaille : présence endémique d'Influenza aviaire dans la Faune Sauvage. En 2021 et 2022, beaucoup de foyers d'introduction primaire (1400 foyers)
- Filière porcine : menace sanitaire PPA à nos portes avec zones d'endémie de la FS avec la présence de sangliers.

Les mesures mises en œuvre pour prévenir : mise à l'abri, clôtures pour les élevages de porc. Menaces sur le BEA, perte de signes de qualité pour les volailles, coûts d'entretien pour les clôtures.

Conclusions de ces avis ANSES : ces mesures de mise à l'abri restent les mesures principales et les plus efficaces de prévention dans ces élevages. Les mesures de l'expérimentation peuvent présenter un intérêt, avec des difficultés (effets pérennes dans le temps, données solides sur la réelle efficacité de ces mesures manquent...)

Il conviendra de disposer de futures études plus poussées sur efficacité réelle de ces mesures.

Partie 1 – Retour sur le déroulé du projet sur les travaux autour des grilles d'analyse des risques sanitaires

INTRODUCTION

Constat :

- Inadéquation des exigences réglementaires en matière de biosécurité sur les pratiques de conduite d'élevage en plein-air
- Découragement, notamment à l'installation et de facto diminution progressive des élevages diversifiés en plein-air

Gouvernance :

- Comité de pilotage : définit les orientations et valide les grandes étapes
- Comité de suivi et de sélection : technique
- Comité décisionnel pour la validation des grandes orientations

Sélection des fermes :

- Faire remonter des propositions d'alternatives aux mesures réglementaires de biosécurité ;
- Tester l'outil analyse de risque
- Fermes non conformes sur la biosécurité avec des éleveurs motivés
- Coordination par des structures locales (ADEAR, GDS, AgribioDrôme, GDS, GAB) – 38 référents terrain
- Appel à candidature : 211 élevages candidats (136 volailles et 75 porc) -> 92 sélectionnés en volaille (51 en PP, 58 atelier de chair, 12 atelier gras) et 52 en porc (36 NG et 16 engraisseur)

Construction des grilles au sein du comité de suivi

- Méthode AMDEC + premier outil de la Commission Porc de la CP
- Objectifs : mieux comprendre les forces et faiblesses de ces élevages plein-air + avoir un outil à utiliser en routine par les inspecteurs sanitaires

GRILLE PORC (cf Annexe 4) – Isabelle CORREGE (IFIP)

Danger : PPA

Volets : Exposition / Maîtrise des risques

Thèmes et sous-thèmes :

- Environnement de la ferme – Vecteurs potentiels : Suidés, Alimentation humaine à base de produits de procs, Effluents d'élevage
- Ferme – Vecteurs potentiels : Véhicules (fréquentant élevage + extérieurs), Porcs domestiques, Cadavres
- Zone d'élevage (au titre définition réglementaire) – Vecteurs potentiels : Eleveur et personnel de la ferme, Entrées externes, Intervenants en élevage porcins,..

E- : moins exposé / E+ : plus exposé que la moyenne

Les élevages qui vont avoir le plus de difficulté dans la maîtrise de risque : E+ et M- pour >10% des fermes

- Exposition aux suidés sauvages dans l'environnement de la ferme : parcours libre ou clôture électrique simple, zone de repos des porcs trop près de la clôture,
- Circulation des procs hors ZE
- Gestion des porcs en ZE (18% des fermes concernés) : pas de précautions au chargement,...
- Gestion des cadavres (23% des fermes)
- Espèces domestiques en ZE (12%)
- Eleveur & personnel en ZE (14%)
- Véhicules : professionnels en ZE (33%) et non professionnel (35%) en zone « ferme »

Détail des atouts et maîtrises fortes sur le document

GRILLE VOLAILLES – Amélie CHASTANI (ITAVI)

Faune Sauvage
Animaux d'élevage
Véhicule et matériel
Personnel et personnes
Intrants et sortants

Détail des atouts et maîtrises fortes sur le document

RECOMMANDATIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Formulation de recommandations sur ces outils d'analyse de risque

Recommandation n°1 – Finaliser les grilles d'analyse des risques sanitaires

Processus de publication scientifique prévu pour soumettre ces grilles à une relecture, gain de robustesse sur certains nombres de critères fixés à dire d'experts / avec recul sur les pondérations

Recommandation n°2 – déploiement de ces grilles et d'en assurer le suivi par une instance élargie ayant pour mission de mettre à jour les évolutions réglementaires, travailler l'opérabilité, + élaborer un plan de diffusion et de formation auprès des utilisateurs des grilles

Recommandation n°3 – Initier des démarches pour une reconnaissance officielle des grilles par l'administration comme des outils professionnels de référence d'évaluation de biosécurité

Avec usages dans les cas suivants :

- Evaluation annuelle de l'application plan biosécurité

- Remise des animaux après levée zone réglementée
- Mise à l'abri avec parcours réduits

Après la reconnaissance, la prise en compte de ces outils dans la conception des dispositifs réglementaires.

TEMPS DE QUESTION

1. Vétérinaire de la CA IDF – Obligations des moyens / protocole N&D

Réponse IFIP : modèle de plan de biosécurité type + existence de la flexibilité sur le local sanitaire, possibilité de changer de chaussures uniquement à l'entrée des parcs,..

2. Benjamin Foucault – Eleveur dans la Haute-Vienne (CP) – Quelles suites ?

Réponse DGAL : on va regarder ça de près.

3. Eleveur de porc : pourquoi ne pas faire confiance aux éleveurs sur leurs capacités à maîtriser le risque ?

Réponse DGAL Karen Bucher : risque de dépassement de nos capacités de gestion sur le territoire national qui impacterait tous les éleveurs / on ne peut pas se permettre de multiplier tous les foyers

4. Manon Meunier : Comment avez-vous choisi les indicateurs ?

Réponse ITAVI : listing de ce qui pouvait se passer dans une ferme diversifiée, multi-atelier + analyse sur origine du risque et prise en compte du vecteur

Partie 2 – Résultats des travaux sur l'évaluation des mesures alternatives de prévention adaptées au plein air

Méthodes pour le choix des pratiques à évaluer in fine, proposer des protocoles d'évaluation, approfondir la caractérisation, échange de bonnes pratiques, effectuer de l'analyse documentaire,...

Pratiques sélectionnées :

- Risque d'introduction FS : évaluer la fréquence des parcours par l'avifaune + mesures de réduction du risque sanglier
- Risque d'introduction zonage/véhicule : diagnostic et suivi du compostage pour hygiénisation des carcasses + zonage circulation, flux et sas
- Risque d'implantation/persistance d'agents pathogènes

1. Evaluation de la fréquentation des parcours par l'avifaune

Différentes familles d'oiseaux à risque influenza

1. Réservoirs majeurs IAHP
 - Migrateurs : canards et oies sauvages, ibis et spatules
 - Résidents : Laridés (Goélants, mouettes...)
2. Réceptrices et excrétrices : tombent malades auprès des réservoirs et excrètent le virus par la suite
 - Echassiers
 - Galliformes (faisans, perdrix,..)
 - Etourneaux et Hirondelles

3. Espèces relais : ne sont pas atteintes, mais transportent le virus (pattes, charognards qui transportent l'animal infecté..)

Protocole

- Méthode LPO : 2x3 observations de 10 min toutes les 2 semaines, 3 le soir et 3 le midi, à des endroits différents de la ferme
- 15 élevages

Résultats

- Données insuffisantes pour obtenir des conclusions
 - o Difficultés à identifier car des systèmes avec des parcours diversifiés et plus ou moins arborés
 - o Difficultés d'observer de loin
- Proposition d'une grille d'observation avec une évaluation du risque en fonction du type d'espèces (majeure, excrétrice,...) et moyens de maîtrise proposés sur certains types d'oiseaux

Recommandation n°4 : Renforcer la surveillance de l'avifaune et évaluer les moyens permettant de diminuer la fréquentation des parcours par l'avifaune

- Déployer l'utilisation de la grille (sensibilisation)
- Poursuivre le travail sur les mesures de maîtrise
- Capter les données OFB, LPO,... pour les éleveurs (dynamique de populations) pour outiller davantage les éleveurs et prévention sur situations de risque

Recommandation n°6 : Objectiver l'efficacité de la mise à l'abri des volailles

- Continuer à documenter le recours à la mise à l'abri lors des épisodes grippe aviaire
- Collecter des données en foyers IAHP

2. Mesures de réduction du risque sangliers sur les parcours porcins

Méthode :

- 52 élevages porcs
- Grille d'enquête co-construite IFIP/DGAL/ANSES : clôtures, gestion spatiale des parcs, porcs en estive ou paturage occasionnel, utilisation d'animaux domestiques pour éloigner les sangliers, haies,...
- Complétée par les référents terrains, mais complétée par 15 élevages sur les 52

Résultats des descriptions :

1. Clôtures : variabilité des systèmes présents – 6 des élevages n'avaient pas de double clôtures, 5 avaient eu un franchissement des animaux dans le parc / pas de clôture alternative mise en évidence
2. Haies : 4 grilles retournées, dans ces cas il s'agit de haies ayant poussé naturellement avec présence de ronciers
3. Utilisation d'animaux domestiques : 3 chiens et 2 autres animaux d'élevage (vache ou âne), ou verrat
4. Organisation des parcs : distance de la zone de repos par rapport à la limite du parc – 12 grilles reçues, avec grande variabilité des systèmes. Pour la majorité des éleveurs, absence d'aliments en permanence dans les parcs pour éviter d'attirer les sangliers.

Conclusions : Il n'a pas été possible de donner un avis sur ces systèmes alternatifs, de facto par de système type alternatif qui semble se dessiner.

Recommandation n°7 : Mieux caractériser le risque lié aux sangliers autour des élevages plein air

Recommandation n°8 : Elargir le recueil d'informations sur les systèmes de clôture existants

- Enquêtes auprès d'autres acteurs que le secteur du porc français (SNCF, sociétés d'autoroute...) + pays européens touchés par la PPA
- Continuer à recenser les dispositifs existants

Recommandation n°9 : Compléter l'identification des pratiques alternatives, en explorant de nouvelles méthodes

Recommandation n°10 : Si on arrive à avoir des systèmes intéressants, Réaliser des expérimentations ciblées sur les alternatives de maîtrise du risque sanglier

Recommandation n°11 : Objectiver les atouts de ces systèmes d'élevage plein air, au moyen d'enquêtes épidémiologiques à conduire en situation de crise PPA

3. Diagnostic et suivi compostage à la ferme pour hygiénisation des carcasses de volailles

Constat : petits volumes, éloignements... pas de passage du camion d'équarrissage

Règlementation : carcasses (catégorie 2) devant être éliminés par incinération... (règlementation 1069/2009) > [Guide de compostage des volailles à la ferme Québécois](#).

Conditions d'hygiénisation et biosécurité : contrôle de la montée en température pour inactivation des agents pathogènes – 70°C pendant 1h, 3 jours à 65°C et 7 jours à 60°C ou 14 jours à 55°C En prenant en compte les éléments de biosécurité. En cas de mauvaise gestion : risques sanitaires.

Méthode : évaluer de l'hygiénisation au cours d'un compostage de cadavres en petit volume sur une ferme, dans un dispositif fermé

1. Analyse chimique préalable du substrat
2. Suivi de la température par sonde + traçabilité des ajouts de cadavres, eau,..
3. Prélèvement physico-chimique et bactériologique

Résultats :

1. Objectif de température non conforme (5h) pendant 14 jours avec une T > 55°C
2. Détection de E.Coli, C.Perfringens et Enterocoques retrouvés > objectifs sanitaires non atteints
3. Amendements organiques conformes aux attentes
⇒ *Hygiénisation non atteinte*

Quelles pistes d'amélioration ?

Optimisation des volumes, choisir différents substrats, durée plus longue de l'expérimentation (38 jours), Suivi de plusieurs tas,..

Recommandation n°5 : Approfondir l'évaluation du compostage de cadavres de volailles à la ferme

- Poursuivre des études en station expérimentale
- Auprès d'un plus grand nombre d'élevages
- Poursuivre les travaux au sein de l'Union Européenne

4. Echanges de pratiques sur zonage / circulation / sas sanitaire

Travailler en collectif sur des cas d'études constitue un complément aux formations biosécurité

Recommandation n°12 : Poursuivre les travaux sur le zonage - Efficacité à objectiver concernant le sas sanitaire ou zonage sur des systèmes en plein air

5. Surveillance des animaux avec le suivi de l'état sanitaire et zootechnique (biosécurité interne)

Contexte : Développement d'une maladie liée à l'interaction entre un hôte / un agent pathogène / un environnement +/- favorable.

La surveillance sanitaire des animaux fait partie d'une étape de la biosécurité interne (état de santé, définition de critères d'alerte pour une détection)

Grille d'observation réalisée pour un lot de volaille (testée sur 16 lots durant l'expérimentation) :

- Descriptif du lot
- Indicateurs techniques et sanitaires journaliers (nombre d'œufs pondus, mortalité,..)
- Observations sanitaires 1 fois par semaine (symptômes)

Recommandation n°6 : Objectiver l'efficacité de la mise à l'abri des volailles - Continuer à documenter le recours à la mise à l'abri lors des épisodes grippe aviaire

6. Evaluation de l'évolution de la flore bactérienne endémique dans les bâtiments

Contexte : la désinfection est une pratique efficace, mais non spécifique et détruit donc tout, même le microbisme. Dans certains élevages plein air, le microbisme est vu comme protecteur par les éleveurs. La désinfection laissant ainsi de l'espace pour les pathogènes.

Flores de barrière (= / de la diversité bactérienne, car 1 à 2 espèces) : bactéries sélectionnées qui ont une capacité à adhérer au support.

Objectifs : caractériser cette flore endémique présente dans les fermes / Quelles bactéries naturellement présentes ? Similitudes entre les élevages ? Sont-elles stables dans le temps ? Prélèvements avec 3 chiffonnettes par bâtiments à chaque visite pour analyse par séquençage d'un morceau d'ADN

VOLAILLES (13 bâtiments analysés)

Résultats :

R1 : Est-ce que les élevages avaient une flore similaire à la sortie des animaux ?

R2 : Est-ce que la flore bactérienne évolue avec le temps ?

Pas de diminution significative du nombre de genre bactéries au cours du temps. Le profil change au cours du temps même après 1 mois de vide. La diversité ne protège pas forcément : au bout de 2 mois de vide, installation de Pseudomonas.

Conclusion : 1 profil propre à chaque bâtiment

PORCS (6 élevages)

Résultats :

1258 genres bactériens identifiés

Espèces retrouvées : Clostridium, Staphylococcus, Mamaliococcus, Pseudomonas

Pas de stabilité dans le temps des dynamiques des flores

Conclusion : les flores de bâtiments sont spécifiques et diversifiées, avec 4 genres majeurs (Clostridium, Staphylococcus, Mamaliococcus, Pseudomonas)

L'évolution des flores dépend des conditions environnementales.

Recommandation n°13 – Poursuivre les travaux sur la flore bactérienne des bâtiments pour comprendre l'évolution et caractériser l'éventuel effet protecteur

Table ronde – Elevage plein air et biosécurité : quelle prise en compte de leur spécificité dans la réglementation et la recherche ?

Animation FADEAR

Participant·es : Sandra KARL (Cheffe du Bureau Santé Animale, DGAL), Nicolas ROSE (Directeur adjoint laboratoire ANSES), Marie GISCLARD (INRAE), Mathieu LAUPIN (Eleveur de porc), Sylvie COLAS (Eleveuse de volaille), Clémence BERNE (ITAB)

1. Spécificités de l'élevage en plein-air : de quoi parle-t-on et quels défis en matière de R&D ?

Mathieu Laupin – Il existe des spécificités des élevages plein air : diversité des pratiques qui rend difficile la caractérisation d'un système et par extension, de l'analyse des pratiques alternatives. Ainsi, la même règle ne peut pas s'appliquer pour tous. Mais nous disposons de points communs : chargement très bas, valorisation des porcs en vente directe donc peu d'échanges avec les autres élevages (limitation des flux), coexistence de différentes espèces dans des systèmes diversifiés.

Clémence Berne – peu de données, du mal à créer des références, pourtant une demande forte de mise en avant de données techniques...

Comment passer de pratiques individuelles à des pratiques généralisables ? Reconcevoir les méthodes et approches, accepter de ne pas prouver une efficacité telle qu'on la conçoit aujourd'hui.

2. Quelle production de connaissance autour de la biosécurité et quelle articulation autour de la réglementation ?

3. Comment prendre en compte les spécificités des élevages plein air dans la conception et mise en application de la réglementation ?

Suites à donner

- Prise en compte des résultats de l'expérimentation au sein de la DGAL
- Faire de l'outil analyse de risque un outil fonctionnel
- Evolutions avec échanges CP, FADEAR, MODEF... pour arriver à travailler les recommandations en fonction des spécificités
- Enjeu de l'échange de pratiques à apporter en parallèle de l'avancée des travaux de demain